



Vendredi 4 septembre 2009

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### **NOUVEAU ! CIRCULATION MODIFIEE DANS LE SECTEUR DE L'HOTEL DE VILLE A PARTIR DU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2009**

En raison des travaux de déviations des réseaux d'eau potable, la circulation automobile est modifiée dans le secteur de l'Hôtel de Ville d'Orléans, **du 7 septembre au 9 octobre 2009** :

- **circulation mise en double en sens** sur la place de l'Etape et dans la rue Robert de Courtenay,
- **sens de circulation inversé** dans la rue Paul Fourché,
- **rue Paul Belmondo barrée** (l'accès à la rue Dupanloup par la rue Paul Belmondo est donc interdit)

La circulation automobile est limitée à 30 km/h dans ce secteur.

Une signalisation sera installée afin de guider les automobilistes.



**L'accès au parking de l'hôtel de ville est maintenu pendant la période des travaux :**

- depuis le carrefour Halmagrand, par la rue Paul Fourché qui sera inversée,
- depuis la rue Dupanloup, par la rue Fernand Rabier.

Pendant les travaux, les accès riverains/garages et livraisons sont maintenus.

Pour les mariages à l'Hôtel de Ville, le stationnement est maintenu le long du trottoir devant l'Hôtel Groslot.

*D'autres perturbations sont à prévoir jusqu'à la fin de l'année, étant donné que ces travaux avancent de la place Sainte-Croix à la place Halmagrand.*

Contact :  
Laurence Jolivet  
Chargée de communication projet CLEO  
[ljolivet@agglo-orleans.fr](mailto:ljolivet@agglo-orleans.fr) / 02 38 78 49 72